

<https://www.paris-normandie.fr/id384092/article/2023-01-31/yvetot-le-collegien-de-13-ans-...>

Par Paris-Normandie

8 min read

À Yvetot, le collégien de 13 ans percuté par une voiture n'a pas survécu

Le collégien de 13 ans, percuté par une voiture le vendredi 6 janvier 2023, est décédé lundi 30 janvier 2023. Il se rendait à vélo au collège Camus à Yvetot.



L'accident s'est produit le matin, alors qu'il faisait encore nuit

PARIS
NORMANDIE

Publié: 31 Janvier 2023 à 19h19 Temps de lecture: 2 min

Le collégien de 13 ans, grièvement blessé lors d'une collision avec une voiture, a succombé à ses blessures le lundi 30 janvier 2023. L'adolescent avait été transporté au CHU de Rouen en urgence absolue par les pompiers le vendredi 6 janvier 2023. L'accident s'est produit rue Pierre-de-Coubertin à Yvetot alors que l'adolescent se rendait au collège Camus à vélo.

Il descendait la rue et a été renversé par une voiture qui arrivait en sens inverse. Le drame a lieu à 7 h 40, alors qu'il faisait encore nuit, que la visibilité était réduite par la pluie. En raison de la gravité de ses blessures, il avait été pris en charge sur place par les équipes du Smur avant d'être dirigé vers le CHU de Rouen.

Pas eu de conduite dangereuse

L'enquête conduite par la gendarmerie d'Yvetot avait permis de recueillir des témoignages sur place. Ils ont permis d'établir qu'il n'y a pas eu de conduite dangereuse de la part de l'automobiliste, une femme âgée d'une quarantaine d'années domiciliée dans la région yvetotaise, qui arrivait en face.

Il semble que le jeune cycliste, qui ne portait aucun équipement de sécurité, s'est déporté soudainement à gauche de la rue Pierre-de-Coubertin en traversant la chaussée. La conductrice de la voiture qui circulait sur sa voie en face, alors qu'il faisait encore nuit et qu'il pleuvait, n'a rien pu faire pour éviter la collision.

Alcoolémie et stupéfiants négatifs

Tous les tests d'alcoolémie et de dépistage des stupéfiants effectués sur la conductrice ont été négatifs. Choquée par l'accident, l'automobiliste avait pu quitter la gendarmerie d'Yvetot quelques heures après l'accident, accompagnée par des proches.

Lire aussi

[À Yerville, en voiture puis à moto, le conducteur est contrôlé deux jours de suite... sans permis](#)

[Un totem pour l'église de Saint-Pierre de Bébec à Villequier](#)

[À Doudeville, des rando-déchets pour nettoyer la nature](#)